

LA RSO : LEVIER D'ATTRACTIVITÉ ET DE PERFORMANCE POUR LES COLLECTIVITÉS

Pour un territoire durable et attractif

1 JOUR, 7 HEURES

MARKETING ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

CODE :
GEU11

Objectifs de la formation

- Cerner les éléments clés liés à la RSO
- Appréhender les étapes et les outils de structuration de la RSO au sein de sa collectivité
- Identifier les actions permettant d'augmenter l'attractivité de son territoire
- S'approprier la méthodologie pour initier une démarche RSO au sein de son organisation

Parmi nos formateurs

- BASSE Aurélie
Formatrice,

Public concernés

- Élu ; DGS ; Directeur de Politiques Publiques ; Directeur/Chargé du développement économique;
- Tout chef de service intéressé par la perspective de développer l'attractivité d'un territoire

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT

Les collectivités territoriales sont confrontées à des enjeux sociaux, environnementaux et économiques importants, qui les placent au cœur de la transition pour un développement durable et inclusif.

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), issue de la norme ISO 26000, offre un cadre stratégique pour relever ces défis tout en augmentant l'attractivité des territoires. En intégrant une démarche RSO dans leurs politiques publiques, les collectivités peuvent améliorer la qualité de vie des citoyens, attirer des investisseurs responsables, et renforcer leur image auprès de leurs partenaires. Cette

démarche ne se limite pas à un simple engagement éthique : elle devient un véritable levier de performance et de différenciation territoriale.

Cette formation vous fournira les outils essentiels pour comprendre, concevoir et mettre en œuvre une stratégie RSO adaptée aux besoins et ambitions spécifiques de votre collectivité.

Vous apprendrez ainsi à transformer la RSO en un levier stratégique pour renforcer la durabilité et l'attractivité de votre territoire.

Définir et comprendre les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

- Historique et principes de la RSO : contexte, origines
- Présenter le contexte réglementaire lié à la RSO
- Quelle est l'articulation entre développement durable et la RSO
- Décrypter l'articulation entre RSO et attractivité territoriale
- Distinguer les démarches RSE et RSO pour les collectivités
- Présenter les 7 axes de la norme ISO 26000 adaptés aux territoires
- Comprendre les ODD (Objectifs de Développement Durable)
- Focus sur les domaines d'actions de la RSO

ATELIER Réalisation d'une carte mentale des champs d'intervention RSO d'une collectivité

ATELIER Les stagiaires sont amenés à établir une matrice SWOT pour identifier les forces et faiblesses de leur territoire

Outils et actions concrètes pour augmenter l'attractivité responsable de son territoire

- Structurer un accompagnement des acteurs du territoire dans les transitions
- Favoriser le développement des énergies renouvelables et filières d'avenir au sein de son territoire
- Soutenir les initiatives locales responsables : labels, éco-événements
- Valoriser sa démarche RSO via une communication responsable
- Faire le point sur comment impliquer des citoyens dans les projets RSO

ATELIER Planification d'une action RSO pour améliorer l'attractivité de son territoire

Mettre en œuvre une démarche RSO au sein de sa collectivité

- Intégrer la RSO dans les politiques publiques locales : urbanisme, transport, énergie...
- Identifier et hiérarchiser les parties prenantes de sa démarche
- Identifier la culture et les valeurs de sa collectivité
- Quels sont les thématiques RSO qui comportent le plus d'enjeux pour sa collectivité
- Mettre en place des tableaux de bord pour piloter sa démarche

ATELIER Avec l'appui du formateur, les stagiaires élaborent une feuille de route RSO pour leur collectivité

Dates

Classe virtuelle

27/06/2025

15/09/2025

14/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.